

# PLAN DÉPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMÉRIQUE

ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

INCLUSION NUMÉRIQUE

LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DE VOUS



D'INFOS



# TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| ÉDITO DU PRÉSIDENT.....   | 3  |
| 1/ L'IMPACT DU NUMÉRIQUE DANS LA SOCIÉTÉ.....   | 5  |
| 2/ MÉTHODOLOGIE.....  | 6  |
| 3/ DIAGNOSTIC .....   | 7  |
| 4/ ETAT DES LIEUX .....   | 7  |
| 5 / LA FEUILLE DE ROUTE FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE .....   | 8  |
| 6/ LES ORIENTATIONS DU PLAN DEPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMÉRIQUE.....  | 9  |
| 7/ OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE .....  | 10 |
| 8/ FICHES ACTIONS.....  | 11 |
| 9/ UN PLAN PERFORMANT À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE ET LOCALE.....   | 12 |
| 9-1 ORGANISER LES GOUVERNANCES .....  | 12 |
| 9-2 IDENTIFIER LES ACTEURS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE.....  | 13 |
| 9-3 CONFORTER LA STRUCTURATION ET COMPLÉMENTARITÉ DU RÉSEAU ASSOCIATIF FINANCÉ<br>PAR LE DÉPARTEMENT DANS LE CHAMP DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE ..... | 14 |
| 9-4 CRÉATION D'UNE FILIÈRE NUMÉRIQUE INCLUSIVE SOLIDAIRE.....   | 15 |
| 9-5 ENCOURAGER L'INNOVATION DANS LE CHAMPS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE.....  | 16 |
| 10/ UN PLAN POUR LES PUBLICS SOUS COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES .....   | 17 |
| 10-1 PROMOUVOIR LES PRATIQUES CULTURELLES NUMÉRIQUES DES ENFANTS DE L'ASE.....  | 17 |
| 10-2 INCLUSION NUMÉRIQUE ET HANDICAP .....  | 18 |
| 10-3 CULTURE NUMÉRIQUE ET HANDICAP .....  | 19 |
| 10-4 CHEMINS DE LA CULTURE – EDUCATION AUX MÉDIAS.....  | 20 |
| 10-5 ACCOMPAGNER LES PUBLICS EN INSERTION .....   | 21 |
| 10-6 ACCOMPAGNER LES SENIORS .....  | 22 |
| 10-7 ACCOMPAGNER LES AGENTS DU DÉPARTEMENT .....  | 24 |
| 10-8 FORMER LES PROFESSIONNELS ACCUEILLANT LES ENFANTS DE L'ASE À ACCOMPAGNER LES<br>JEUNES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE .....                       | 25 |
| 11 UN PLAN AU PLUS PRÈS DES USAGERS DES TERRITOIRES .....   | 26 |
| 11-1 FAIRE DES PMS DES MAILLONS DE PROXIMITÉ DANS LE PARCOURS D'INCLUSION<br>NUMÉRIQUE .....  | 26 |
| 11-2 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES NUMÉRIQUES EN PAYS DE SAVOIE PAR LE BIAIS DES<br>BIBLIOTHÈQUES.....  | 27 |
| 11-3 S'APPUYER SUR LE RÉSEAU DES COLLÈGES PUBLICS .....   | 28 |
| 11-4 PERENNISATION DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES (CNFS).....   | 29 |
| 12/ EVALUATION BUDGÉTAIRE .....   | 30 |
| 13/ GOUVERNANCE .....   | 32 |
| 14/ CARTES .....  | 34 |
| CARTE DES ESPACES FRANCE SERVICES.....  | 34 |
| CARTE DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES.....   | 35 |
| 15/ LIVRABLES OPÉRATIONNELS.....  | 36 |
| 16/ CRITÈRES DE SUIVI ET D'IMPACT.....  | 38 |



# ÉDITO DU PRÉSIDENT



# 1/ L'IMPACT DU NUMÉRIQUE DANS LA SOCIÉTÉ

Le manque d'accès au numérique peut avoir des conséquences importantes pour les personnes concernées, notamment :

- L'exclusion sociale : Dans une société de plus en plus numérique, les personnes qui n'ont pas accès à Internet et aux technologies numériques peuvent se sentir exclues socialement et peuvent être confrontées à des obstacles pour participer pleinement à la vie de la société.
- L'accès à l'information : Le numérique offre un accès à une quantité énorme d'informations, de connaissances et de ressources. Les personnes qui n'ont pas accès à ces ressources peuvent se retrouver désavantagées en termes d'éducation, de formation professionnelle ou de développement personnel.
- La participation citoyenne : Les technologies numériques peuvent faciliter l'accès à l'information publique, les consultations citoyennes et la participation à des processus démocratiques. Les personnes qui n'ont pas accès à ces technologies peuvent se retrouver en difficulté pour participer à la vie publique.
- L'emploi : De nombreux emplois requièrent aujourd'hui des compétences numériques, et l'absence de ces compétences peut réduire les opportunités d'emploi et de carrière pour les personnes concernées.
- La santé : Le numérique peut offrir de nouvelles possibilités en matière de santé, tels que les consultations en ligne, l'accès aux informations sur la santé et les traitements, et la gestion de la santé personnelle. Les personnes qui n'ont pas accès à ces ressources peuvent se retrouver en difficulté pour accéder aux soins de santé.

Tous les aspects de notre vie quotidienne sont liés au numérique. C'est pourquoi il est important de travailler à l'inclusion numérique, en veillant à ce que tous les individus aient accès aux technologies numériques et aux compétences nécessaires pour les utiliser.

## 2/ MÉTHODOLOGIE

Pour proposer ce projet de plan départemental d'inclusion numérique plus de 200 participants ont été associés à la phase de diagnostic. Des agents du Département, des travailleurs sociaux exerçant auprès de partenaires, des représentants du monde associatif, des techniciens de différentes collectivités ainsi que des agents France Service ont ainsi participé à cette phase de diagnostic sur les parcours usagers.



Cette première phase a été ensuite complétée par des visites sur site dans des espaces France-Services, des bibliothèques ou des pôles médico-sociaux. D'autre part des entretiens qualitatifs ont pu être menés avec les conseillers numériques de Haute-Savoie, ainsi que l'ensemble des agents France Service. Les services de la Préfecture ont été associés très étroitement tout au long du processus.

Le ministre Jean-Noël BARROT, a présenté les contours d'une nouvelle stratégie nationale début novembre 2022 à Lens. Dans le cadre du **Conseil National de la Refondation** il a ainsi proposé une consultation en ligne sur les nouveaux axes de cette stratégie nationale d'inclusion numérique. Sous l'égide du hub numérique inclusif Hinaura, le Département de la Haute-Savoie a pu contribuer à ces travaux consultatifs.

Le comité stratégique du Conseil départemental réuni le 1<sup>er</sup> février 2023 a fixé les orientations du plan départemental d'inclusion numérique en posant les principes d'un **plan structurant à l'échelle départementale et locale**, un **plan au plus près des usagers dans les territoires** orientés prioritairement vers les **publics sous compétence départementale**.

Une équipe projet interne composée d'une vingtaine de techniciens représentant 18 directions a été constituée en vue d'émettre des propositions opérationnelles.

Conscient de la nécessité de partager ces enjeux, un comité des partenaires a été constitué en avril 2023 regroupant la Préfecture du département de la Haute-Savoie, la caf 74 ainsi que les représentants des trois principales agglomérations du département pour partager les hypothèses de travail de l'équipe projet. A également été associé à la réflexion le Délégué Général de la Mednum.

Le gouvernement a, quant à lui, présenté sa nouvelle feuille de route « France Numérique Ensemble » le 21 avril 2023.

### 3/ DIAGNOSTIC

La cartographie interactive des acteurs de l'inclusion numérique ([www.mednum74.fr](http://www.mednum74.fr)) élaborée par le Département et la CAF 74 avec l'appui du Hub numérique inclusif Hinaura a permis de recenser près de 180 structures d'accompagnement aux usages numériques sur le seul territoire haut-savoyard. Le département de la Haute-Savoie dispose d'une couverture numérique territoriale importante.

Néanmoins cette couverture est inégale en fonction des territoires et des typologies de publics.

Les écosystèmes locaux d'inclusion numérique sont majoritairement récents et fragiles.

Les parcours usagers sont morcelés et parfois incomplets. D'une manière générale, peu de « lieux numériques généralistes » sont repérés sur le Département.

Conséquemment, le suivi des parcours usagers est complexe, en particulier en terme d'évaluation.

Les demandes sont particulièrement nombreuses et variées. Elles sont à l'image des typologies des publics accompagnés allant du premier âge à la fin de vie, de situation sociale complexe à l'accompagnement de TPE/ PME.

La réponse territoriale doit pouvoir couvrir trois besoins d'accompagnement numérique

- **L'urgence numérique** : on désigne par « urgence numérique » toutes les situations dans lesquelles l'absence d'intervention numérique d'un professionnel engendrerait une dégradation rapide de la situation de l'utilisateur. Ce champ est principalement couvert par les travailleurs sociaux ainsi que par les Espaces France Service. Il implique un double niveau d'intervention à la fois numérique (sur la forme) et social (sur le fond). L'accompagnant fait à la place de l'utilisateur.
- **Le monitorat** : situation dans laquelle un usager bénéficie d'un accompagnement pas à pas pour accomplir sa démarche. Ce champ est couvert par les Conseillers Numériques ainsi que les Espaces France Services (dans la limite du cahier des charges d'un Espace France Service). L'accompagnant fait avec l'utilisateur.
- **La formation** : situation dans laquelle l'utilisateur est accompagné à l'autonomie numérique. Ce champ est essentiellement couvert par les Conseillers Numériques. Il est complété par des structures qui interviennent sur des champs d'intervention précis (Par exemple Pôle Emploi) ou pour des typologies de publics ciblés (par exemple les missions locales). L'accompagnant apprend à l'utilisateur à faire seul.

A ces acteurs, il faut également ajouter les acteurs institutionnels tels que l'éducation nationale, les acteurs socio-culturels, les acteurs de l'éducation populaire, les bibliothèques, les associations de proximité, les associations caritatives, les opérateurs de téléphonie, les acteurs privés et d'autres encore.

### 4/ ETAT DES LIEUX

L'engagement du Département est déjà conséquent par de nombreux aspects :

- 20 Espace France Services (dont 17 soutenues par le Département). + 3 en projet, en fin de premier semestre 2023.
- 200 agents habilités Aidants Connect permettant d'intervenir en cas d'urgence numérique
- 1 080 Pass Numériques acquis pour soutenir les acteurs locaux
- 30 postes de CNFS attribués dont 4 embauchés par le Département
- 173 acteurs recensés sur la cartographie interactive numérique co-produite avec la CAF
- 23 Promeneurs du Net assurant une présence éducative numérique
- 70 bibliothèques Emedi@s, 30 bibliothèques Daisyrables (permettant l'accès à la lecture aux publics « empêchés » de lire)
- 13 collèges soutenus sur des actions numériques
- 2, 5 millions € d'investissement consacré au numérique dans les collèges
- 600 journées interventions EMI + 4 000 collégiens formés à l'éducation aux médias
- 42 Correspondants Informatiques / 49 collèges
- 4 Micro folies en activité (6 en projet)

## 5 / LA FEUILLE DE ROUTE FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

Le gouvernement a présenté le 21 avril 2023 sa feuille de route « France Numérique Ensemble » en 15 engagements :

### **AXE 1 – Gouvernance, finances et modèles économiques**

# 1 - Identifier dans chaque territoire, une collectivité pilote de la politique d'inclusion numérique (sous l'égide des préfets de département et en copilotage avec les collectivités)

# 2 – Concentrer les moyens publics et privés dédiés à la pérennisation des dispositifs d'inclusion numérique (Création d'un fonds d'ingénierie)

# 3 – Renforcer à l'échelle nationale, la coordination interministérielle et partenariale du secteur de l'inclusion numérique (Installation d'une instance nationale de pilotage, interministérielle et partenariale, représentative du secteur)

### **AXE 2 – Parcours usagers et outillages de professionnels**

# 4 – Lever les freins psychosociaux à l'usage du numérique (Financement d'une étude dédiée)

# 5 – Déployer des solutions de diagnostic et d'accompagnement harmonisées et accessibles à tous les acteurs de la médiation numérique

# 6 – Promouvoir collectivement le référentiel européen de compétences DigComp (et sa traduction française via PIX)

# 7 – Donner à chacun la possibilité de se former en ligne de manière autonome

# 8 – Accompagner les acteurs publics et privés dans leurs dons de matériels informatiques

### **AXE 3 – Formations et structuration de la filière professionnelle**

# 9 - Structurer un comité de filière associant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique

# 10 – Labelliser les lieux d'accueil des publics déployant des pratiques et des compétences à destination des publics éloignés du numérique

# 11 – Développer la formation continue des Conseillers numériques pour adapter leurs compétences à leurs réalités opérationnelles.

# 12 – Améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel

### **AXE 4 – Données et évaluation de la politique publique.**

# 13 – Déployer une plateforme de données dédiées à l'inclusion numérique

# 14- Accompagner et former les acteurs territoriaux au pilotage de la politique d'inclusion numérique par la donnée (l'État s'engage, via l'ANCT et avec l'appui des Hubs, à sensibiliser, former et accompagner les différents acteurs territoriaux au pilotage de donnée).

# 15 – Lancer un « Observatoire des compétences numériques » par le GIP PIX.

En l'état actuel, le projet de plan départemental d'inclusion numérique s'inscrit parfaitement dans la feuille de route nationale. Le Département de la Haute-Savoie fait même figure de précurseur sur certains des axes proposés.

## 6/ LES ORIENTATIONS DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le plan départemental d'inclusion numérique s'articule autour de trois axes majeurs. **Il s'appuie sur les dispositifs départementaux de droit commun et ne mobilise pas de crédit supplémentaires.**

### Un plan performant à l'échelle Départementale et locale

- En structurant les gouvernances
- En outillant les acteurs
- En animant les réseaux
- En encourageant l'innovation sociale et numérique

### Un plan pour les publics sous compétences départementales

- Publics en insertion
- Enfants de l'ASE
- Séniors
- Publics en situation de handicap
- Agents du Départements

### Un plan au plus près des usagers dans les territoires

- Dans les Pôles Medio Sociaux
- Dans les bibliothèques et les médiathèques
- Dans les collèges
- Sur l'ensemble des territoires

Le Département, chef de file de l'action sociale et de l'insertion se positionne ainsi en tant **qu'acteur, ensemblier et facilitateur** d'une démarche d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire.

## 7/ OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan départemental d'inclusion numérique est relié aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies de la manière suivante :



**ODD 4 - Éducation de qualité** : L'élaboration d'un référentiel de compétences numériques socles et l'organisation d'ateliers de montée en compétence contribuent à améliorer l'éducation et à promouvoir une éducation de qualité pour tous. La structuration des réseaux d'apprentissage (collèges, bibliothèques) partageant ce socle de compétences participe à éduquer durablement les populations.



**ODD 5 - Autonomie et égalité des droits** : l'apprentissage numérique contribue à autonomiser les populations et à rétablir l'égalité de leurs droits et de l'accès aux services auxquels les personnes peuvent prétendre. Le plan départemental d'inclusion numérique favorise la diffusion de l'apprentissage au-delà des centres urbains et jusque dans les vallées alpines.



**ODD 8 - Travail décent et croissance économique** : L'encouragement de l'innovation sociale et numérique et la mise en place de rendez-vous individuels pour aider les personnes à monter en compétence dans l'utilisation des outils numériques favorisent l'accès à des emplois de qualité et à des opportunités économiques. Cela facilite la mise en relation des personnes et des entreprises et favorise une croissance durable.



**ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure** : Le développement de la culture numérique et l'outillage des acteurs contribuent à la mise en place d'une infrastructure solide pour favoriser l'innovation et la créativité propre à l'amélioration des conditions de vie des populations.



**ODD 10 - Réduction des inégalités** : Le plan départemental d'Inclusion numérique vise à réduire les inégalités liées à l'accès aux outils numériques et à promouvoir l'inclusion numérique pour tous, en particulier les populations les plus vulnérables.



**ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs** : L'animation des réseaux et la mise en place de partenariats entre les différents acteurs de l'inclusion numérique favorisent la coopération et la mise en commun des ressources pour atteindre les objectifs de développement durable.

## 8/ FICHES ACTIONS

| Un plan performant à l'échelle Départementale et locale              |                 |
|--|-----------------|
| Organiser la gouvernance   | En cours        |
| Identifier les acteurs   | En cours        |
| Complémentarité du réseau associatif                                 | En cours        |
| Création d'une filière numérique inclusive et solidaire              | Nouvelle action |
| Soutien à l'innovation sociale et numérique                          | Nouvelle action |
| Un plan pour les publics sous compétences départementales            |                 |
| Promouvoir les pratiques culturelles numériques des enfants de l'ASE | Nouvelle action |
| Inclusion numérique et handicap                                      | Nouvelle action |
| Culture numérique et handicap  | En cours        |
| Chemins de la culture. Éducation aux médias et à l'information       | En cours        |
| Accompagner les publics en insertion                                 | En cours        |
| Accompagner les seniors  | En cours        |
| Accompagner les agents du Département                                | En cours        |
| Former les professionnels de l'ASE                                   | Nouvelle action |
| Un plan au plus près des usagers dans les territoires                |                 |
| Faire des PMS des maillons de proximité                              | En cours        |
| Pratiques numériques en bibliothèques                                | En cours        |
| S'appuyer sur le réseau des collègues                                | Nouvelle action |
| Pérennisation des CNFS   | En cours        |

# 9/ UN PLAN PERFORMANT À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE ET LOCALE

## 9-1 ORGANISER LES GOUVERNANCES

### PUBLICS CIBLES

Acteurs de l'inclusion numérique qu'ils soient institutionnels, associatifs ou relevant du secteur privé.

### ENJEUX

Faciliter le parcours des usagers dans leurs accès aux droits par le numérique en confortant la complémentarité des interventions et l'interconnaissance des projets à venir ou en cours.

Éviter d'instaurer des secteurs en sous densité ou en sur densité d'offres de service.

### ACTIONS

- Partager les informations régulièrement sur les services proposés sur chacun des territoires.
- Animer ou participer à des comités locaux d'inclusion numérique réunissant l'écosystème local.
- Organiser des actions communes pour essaimer le mode projet multi institutionnel.

### MODE OPÉRATOIRE

- Mise en place de comité locaux d'inclusion numérique basés sur les Groupes Opérationnels de Territoire pilotés par le Département, réunissant notamment les acteurs de l'inclusion numérique locaux, les techniciens des collectivités, les représentants du monde associatif..
- Mise en place d'un comité partenarial départemental inclusion numérique : État / CD / EPCI / Grands partenaires.
- Mutualisation de moyens au regard des projets à venir.

### ECHÉANCIER

- 2023 Organisation des secondes assises départementales de l'inclusion numérique.
- 2024 Animation du Comité partenarial départemental inclusion numérique.
- 2024 Mise en place des comités locaux d'inclusion numérique.
- 2025 Organisation des troisièmes assises départementales de l'inclusion numérique
- 2026 Coordination et co-organisation d'une quinzaine du numérique.
- 2027 Organisation des quatrièmes assises départementales de l'inclusion numérique.

### MOYENS

- Budget constant
- Coordinateur conseiller numérique
- Fond pluriannuel ANCT

### PILOTAGE PARTENAIRES

DIEH / Préfecture-acteurs de l'inclusion numérique

## 9-2 IDENTIFIER LES ACTEURS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

### PUBLICS CIBLES

Acteurs locaux réorientant vers des accompagnements à l'inclusion numérique.

### ENJEUX

Mettre en place une plateforme en ligne permettant d'identifier les acteurs en fonction des typologies de publics et de services proposés.

Permettre aux professionnels, mais également aux usagers, de disposer d'une cartographie actualisée des points d'accès numériques et des services associés.

### ACTIONS

- Identifier les acteurs locaux
- Clarifier les périmètres d'intervention de chacun
- Partager les informations
- Maintenir les informations à jour
- Concevoir des outils à destination des acteurs de l'inclusion numérique pour faciliter leurs accompagnements au quotidien (kit d'urgence numérique)
- Concevoir des outils à destination des publics pour favoriser leur autonomie numérique

### MODE OPÉRATOIRE

- Cartographier les acteurs et l'offre
- Implémenter la cartographie dans un site dédié ou sur le site institutionnel du Département
- Assurer la portabilité des données avec la plateforme de l'inclusion (DORA)
- Animer des comités locaux pour maintenir la plateforme à jour.
- Communiquer sur la cartographie dans le cadre des 2ndes assises de l'inclusion numérique
- Communiquer auprès des travailleurs sociaux et des conseillers d'insertion socio professionnels.

### ECHÉANCIER

- 2023 mise en ligne de la cartographie
- 2024 intégration dans un site dédié ou sur le site du Département
- 2024 Portabilité des données avec DORA
- 2025 Élaboration d'un kit d'urgence numérique
- 2026 Élaboration de guides à destination des publics autonomes

### MOYENS

- Moyens constants déjà budgétés

### PILOTAGE PARTENAIRES

DIEH / DTN/ Service Communication. DINUM (Dora)

## 9-3 CONFORTER LA STRUCTURATION ET COMPLÉMENTARITÉ DU RÉSEAU ASSOCIATIF FINANÇÉ PAR LE DÉPARTEMENT DANS LE CHAMP DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

### PUBLICS CIBLES

Associations financées par le Département dédiées au numérique développant une activité numérique.

### ENJEUX

Articuler l'intervention des acteurs associatifs financés par le Département avec le plan d'action. Assurer une meilleure articulation des intervenants associatifs avec les structures et acteurs de la médiation numérique

### ACTIONS

- Proposer un « label » inclusion numérique 74 respectant un cahier des charges départementales.
- Mettre en place des outils de communication et de coordination efficaces entre acteurs associatifs.
- Favoriser la mutualisation des équipements et des infrastructures entre associations.
- Encourager la formation et le partage des bonnes pratiques.
- Favoriser la mise en réseau des associations par le Département en organisant des journées d'échanges.

### MODE OPÉRATOIRE

- Inventorier les demandes de subventions par direction sur l'aide à l'équipement informatique des associations et sur le soutien au fonctionnement d'actions numériques.
- Établir un cahier des charges fixant les modalités de soutien du Département en corrélation avec les objectifs du plan d'action pour délivrer le label inclusion numérique 74.
- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Mise en place d'un comité technique

### ECHÉANCIER

- 2024 Mise en place d'un comité technique interne au Département formulant des propositions de financement des associations portant des actions d'inclusion numérique
- 2025 rédaction d'un cahier des charges de labellisation
- 2025 second semestre mise en application du cahier des charges pour attribution des subventions sur 2026

### MOYENS

- Moyens constants

### PILOTAGE PARTENAIRES

DIEH / DA/ DEF/ DEJ / DCP – Services financiers.

## 9-4 CRÉATION D'UNE FILIÈRE NUMÉRIQUE INCLUSIVE SOLIDAIRE

### PUBLICS CIBLES

Publics sous compétence départementale en besoin d'équipements.

### ENJEUX

Créer un parcours numérique et solidaire

Équiper des publics cibles du Département en « circuit-court » à partir d'appareils reconditionnés dans des structures d'insertion.

### ACTIONS

- Accès à l'informatique pour les personnes qui n'en ont pas les moyens (matériel + accompagnement)
- Protection de l'environnement en réutilisant du matériel existant et en lui donnant une nouvelle vie dans une logique d'économie sociale et solidaire
- Équiper les publics cibles du Département
- Forfait solidaire à compléter par le Département pour le public cible
- Repréciser l'action du partenaire actuel en charge du reconditionnement (entreprise adaptée) et l'articuler avec celle d'un nouveau chantier d'insertion.
- Proposer en sus des accompagnements et des formations aux usages, condition pour disposer du matériel informatique

### MODE OPÉRATOIRE

- Mise en place d'une chaîne d'approvisionnement
- Formation des encadrants techniques et des travailleurs
- Promotion de la filière
- Mise en place d'un circuit de redistribution

### ECHÉANCIER

- 2023 : étude de préfiguration de la filière sur la base de trois hypothèses (traitement en interne, extension du marché de recyclage existant, extension d'une activité d'insertion économique)
- 2024 : Premier semestre, étude d'impact des trois hypothèses.
- 2025 : Lancement de la filière.

### MOYENS

Dans l'hypothèse où serait déployé le scénario consistant à reconditionner du matériel à partir d'une structure de l'Insertion par l'Activité Économique :

- 30 000 € contribuant au financement de 3 postes de travail et ½ encadrement technique au titre du fonctionnement.
- 30 000 € au titre de l'investissement sur la durée du plan.

### PILOTAGE PARTENAIRES

DSI / DIEH – AFB. État

## 9-5 ENCOURAGER L'INNOVATION DANS LE CHAMPS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

### PUBLICS

Porteurs de projets privés (associatifs)

### ENJEUX

Encourager l'innovation dans le champ de l'inclusion numérique pour améliorer l'accès des citoyens aux outils et services numériques et renforcer l'autonomie numérique des usagers. Libérer les énergies et faciliter la concrétisation des projets des acteurs du territoire répondant au plan.

### ACTIONS

- Proposer un appel à projet annuel ouvert principalement aux acteurs associatifs pour concrétiser leurs projets innovants à travers la mobilisation d'un fond inclusion numérique 74, en crédits d'investissement.

### MODE OPÉRATOIRE

- Définir clairement les objectifs,
- Diffuser largement l'appel à projet,
- Sélectionner les projets en fonction des critères définis,
- Suivre régulièrement les projets retenus, pour les promouvoir et faciliter leur essaimage dans une logique de communs numériques.

### ECHÉANCIER

- Second semestre 2024 : élaboration du cahier des charges et proposition d'un jury technique et d'un jury d'élus.
- Attribution des subventions en 2025.

### MOYENS

- Matériel reconditionné (voir fiche filière) •
- 50 000 € au titre de l'investissement/an à partir de 2025

### PILOTAGE PARTENAIRES

DIEH-Syane

# 10/ UN PLAN POUR LES PUBLICS SOUS COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

## 10-1 PROMOUVOIR LES PRATIQUES CULTURELLES NUMÉRIQUES DES ENFANTS DE L'ASE

### PUBLICS CIBLES

Enfants et adolescents accueillis/suivis en établissements ou chez des assistant.es familiaux.les

### ENJEUX

L'accès au numérique des jeunes de l'ASE est souvent vu par les professionnels de la protection de l'enfance sous l'angle du risque et non comme un vecteur d'expression, d'émancipation personnelle et de socialisation.

La seconde perspective venant compléter la première, il importe d'éduquer les jeunes à utiliser le numérique pour initier leur parcours culturel et développer leur potentiel créatif.

### ACTIONS

- Équiper les enfants
- Assurer des cours collectifs et des coachings d'équipe
- Accompagner la création
- Évaluer l'impact sur l'utilisation du numérique par les enfants et adolescents
- Promouvoir les œuvres

### MODE OPÉRATOIRE

- Identification d'artistes/formateurs en *lightpainting*, animation/vidéo (dont écriture scénaristique et mise en œuvre image et son) – Partenariat avec école/studio d'animation
- Accompagnement des enfants à la rédaction de scripts et à l'utilisation des logiciels
- Enregistrement des voix des enfants par eux-mêmes.
- Sélection des œuvres et promotion sur les sites/médias sociaux du département et de l'école d'animation retenue

### ECHÉANCIER

- Sélection du prestataire de formation/production (2023) et Développement des modules.
- Début des actions de formation et mesure d'impact (2024-2025).

### MOYENS

- Tablettes : matériel reconditionné tel que décrit dans la fiche-action « création d'une filière numérique et solidaire »
- Accompagnement par les professionnels et frais de production : 7 800 €.

### PILOTAGE / PARTENAIRES

DEF / DT. Établissements et services en protection de l'enfance · École/studio d'animation et de création visuelle

# 10-2 INCLUSION NUMÉRIQUE ET HANDICAP

## PUBLICS CIBLES .

Publics en situation de handicap

## ENJEUX

Rendre le numérique accessible aux personnes en situation de handicap

## ACTIONS

- Rendre les services numériques de la MDPH accessibles aux différents types de handicaps.
- Adapter les contenus des actions d'inclusion numérique aux différents types de handicaps.
- Proposer un accueil adapté aux personnes en situation de handicap.

## MODE OPERATOIRE

- Refondre le site internet de la MDPH en le rendant accessible pour les personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser les conseillers numériques du Département au handicap pour une meilleure prise en compte de ces publics dans leurs accompagnements.
- Identifier et cartographier les structures proposant un accueil adapté aux personnes en situation de handicap.
- Informer les espaces France Services pour une meilleure orientation des publics vers la MDPH et les Équipes Territoriales Handicap.
- Élargir aux autres outils et services numériques du Département.

## ECHEANCIER

- 2023 Sensibilisation des CNFS aux handicaps.
- 2024 Cartographie des structures. Formation des EFS
- 2023-2025 Refonte du site MDPH
- 2026 -2027 Essaimage sur les outils et services numériques du Département

## MOYENS

- MDPH

## PILOTAGE / PARTENAIRES

MDPH

# 10-3 CULTURE NUMÉRIQUE ET HANDICAP

## PUBLICS CIBLES

Personnes en situation de handicap (enfants ou adultes) accueillies dans des structures ou services dédiés.

## ENJEUX

Développer la culture numérique et l'éducation aux médias et à l'information auprès de publics en situation de handicap.

## ACTIONS

Ateliers/ Projets autour de la culture numérique :

- Animés par des professionnels : journalistes, autres professionnels des médias, presse, radio...
- Ateliers ou projets se déroulant dans les lieux de vie des personnes bénéficiaires : foyers de vie, IME, ITEP...
- Parcours permettant la découverte, l'échange, la pratique et l'apport de connaissances

## MODE OPERATOIRE

Inclure dans le dispositif existant « Culture et Handicap » une offre de projets de sensibilisation à la Culture numérique :

- Ateliers « clé en main » élaborés par la Direction Culture et Patrimoine
- Ateliers « libres » élaborés par la structure réunissant les critères de l'AAP Culture et Handicap

## ECHEANCIER

- Prochain appel à projets Culture et Handicap, automne 2023.

## MOYENS

- Dispositif existant : Culture & Handicap
- Budget actuel : consommé chaque année par les actions artistiques, à compléter donc par des crédits supplémentaires pour l'élargir à l'inclusion numérique

## PILOTAGE / PARTENAIRES

Direction Culture et Patrimoine/ Service du développement culture/ Unité Éducation Artistique et Culturelle en partenariat avec la Direction de l'Autonomie

# 10-4 CHEMINS DE LA CULTURE – EDUCATION AUX MÉDIAS

## PUBLICS CIBLES

Collégiens scolarisés en SEGPA, ULIS, dispositifs relais ; EANA

## ENJEUX

La sécurité personnelle dans la pratique des réseaux sociaux

La prévention du cyberharcèlement et de l'exposition aux contenus violents sur le web

La prévention de la désinformation

## ACTIONS

- Séquences théoriques et ateliers pratiques dans le cadre de projets d'éducation aux médias et à l'information

## MODE OPERATOIRE

- Élaboration par le CD74 d'une offre dans le cadre des Chemins de la culture en direction des collèges avec des médias et acteurs éducatifs partenaires
- Subvention départementale aux projets retenus par les collèges

## ECHEANCIER

- Élaboration de l'offre avec les partenaires : mars de chaque année
- Diffusion offre auprès des collèges : mai
- Validation des projets et des subventions : juillet
- Réalisation des projets : année scolaire

## MOYENS

- Subvention départementale de fonctionnement

## PILOTAGE / PARTENAIRES

Pilotage : CD74 Direction Culture Patrimoine

Partenariat : DSDEN74, DDEC74, DRAC

# 10-5 ACCOMPAGNER LES PUBLICS EN INSERTION

## PUBLICS CIBLES

Bénéficiaires du RSA  
Salariés en chantiers d'insertion  
Jeunes majeurs

## ENJEUX

15% des demandeurs d'emploi n'utilisent pas internet  
30% des demandeurs d'emploi ont des difficultés numériques

## ACTIONS

- Donner un socle de compétences numériques nécessaires aux publics en insertion.

Renforcer les formations à destination des publics en insertion

- Proposer des accompagnements numériques individuels sur rdv dans les PMS et à la MIE (Maison de l'Insertion et de l'Emploi du Département).
- Mettre à disposition des publics en insertion du matériel numérique
- Intégrer l'aide à la connexion internet dans les différentes aides financières proposées par le Département.
- Donner l'accès à des outils numériques au sein des PMS et de la MIE ((Maison de l'Insertion et de l'Emploi du Département).

## MODE OPERATOIRE

- Réviser les modalités d'aides financières pour les publics en insertion pour intégrer les coûts d'abonnement internet
- Établir un référentiel socle de compétences numériques nécessaires à l'insertion
- S'appuyer sur les conseillers numériques du Département ainsi que les structure de l'IAE financées par le Département pour déployer des formations
- Expérimenter sur une Direction de Territoire du Département des ateliers en direction des chantiers d'insertion.
- Mise en place d'une étude d'évaluation et d'impact.

## ECHEANCIER

- 2024 élaboration du référentiel socle
- 2024 expérimentation d'ateliers en direction des chantiers d'insertion

## MOYENS

- Budget constant

## PILOTAGE / PARTENAIRES

DIEH – DTN – Acteurs de l'emploi et de l'insertion

## 10-6 ACCOMPAGNER LES SENIORS

### PUBLICS CIBLES

Personnes âgées de 60 ans et +

Vivant à domicile

Proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie

### ENJEUX

- Généralisation de la dématérialisation des démarches administratives au détriment de cette partie de la population touchée par la fracture numérique. En 2019, 67,2 % des 75 ans ou plus sont en situation d'illectronisme en France.
  - Les proches aidants, premiers acteurs dans l'accompagnement des séniors fragilisés, eux-mêmes parfois en difficulté avec le numérique.
  - Deux dimensions de séniors à prendre en compte : les séniors qui veulent/peuvent apprendre et ceux qui ne le souhaitent pas ou ne le peuvent pas.
- Actions à envisager à deux niveaux pour ces publics : « faire faire » ou « faire avec », voire « faire à la place de ».

### ACTIONS

- Poursuivre le développement et le soutien des ateliers collectifs d'initiation au numérique portés par les opérateurs locaux (collectivités, associations, entreprises de l'ESS...).
- Identifier, inciter, et accompagner/favoriser l'émergence des initiatives locales en direction des séniors via une opération de sensibilisation des opérateurs existants, et encourager la formation des proches aidants et des bénévoles des associations.
- Développer et favoriser l'initiation au numérique grâce à la pair-aidance.
- Équiper les séniors les plus défavorisés (PC portables et connexion internet).
- Inciter les séniors à participer aux ateliers numériques avec leur propre matériel pour éviter une perte de connaissance et de pratique à domicile.
- Favoriser les ateliers numériques intergénérationnels pour rendre l'apprentissage plus ludique.
- Engager une réflexion sur le recours et le développement des écrivains publics numériques afin de venir en aide aux séniors qui ne veulent/ ou ne peuvent s'initier au numérique et sont donc dans l'incapacité d'effectuer des démarches administratives dématérialisées ou en situation d'isolement
- Permettre le développement et le soutien des interventions individuelles à domicile pour les personnes les plus fragiles.
- Faire du numérique un levier d'émancipation sociale et culturelle pour les seniors

### MODE OPERATOIRE

- Appel à candidatures : inclusion de la problématique séniors dans la politique globale. Ciblage uniquement si nécessaire.
- Activation des réseaux d'acteurs/ partenaires institutionnels existants (associations, CCAS, Entreprises ESS...) mais également des clubs séniors.
- Recours aux associations de service civique, partenariats avec les collèges et les bibliothèques.
- Diagnostic global sur le non-recours au numérique chez les séniors.

### ECHEANCIER

- Durée du plan départemental d'inclusion numérique

## MOYENS

- Enveloppe de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, dans la limite de la réglementation,
- Activation du droit commun et d'une éventuelle enveloppe dédiée.

## PILOTAGE / PARTENAIRES

Conférence des financeurs et ses membres

Réseaux de partenaires institutionnels

Directions impliquées dans le présent plan départemental d'inclusion numérique

# 10-7 ACCOMPAGNER LES AGENTS DU DÉPARTEMENT

## PUBLICS CIBLES

Agents du Département en situation d'illectronisme.

## ENJEUX

Accompagner les agents du Département en situation d'illectronisme dans la prise en main initiale des outils numériques.

## ACTIONS

- Mettre en place des formations à destination des agents éloignés du numérique sur les compétences numériques de base (navigation sur internet, gestion de la boîte mail, environnement du poste de travail, manipulation de la souris...)
- Développer la culture numérique des agents (sécurité et hygiène numérique...)

## MODE OPERATOIRE

- Repérer les agents en situation d'illectronisme
- Déterminer un référentiel socle de compétences numériques
- Déployer une ingénierie de formation adaptée aux besoins
- Élaborer un plan de formation adapté

## ECHEANCIER

- Printemps 2024 élaboration d'un référentiel socle
- Été 2024 ingénierie pédagogique
- Septembre 2024 premiers accompagnements
- Évaluation itérative

## MOYENS

- Conseiller numérique ayant pour mission d'élaborer le référentiel socle (à destination des publics et des agents) et l'ingénierie pédagogique dédiée. Ce conseiller numérique interne assurerait la formation des agents du Département d'une part et aurait pour mission d'accompagner les conseillers numériques du département sur ces outils.

## PILOTAGE / PARTENAIRES

- DIEH/DRH La Mednum-PIX

# 10-8 FORMER LES PROFESSIONNELS ACCUEILLANT LES ENFANTS DE L'ASE À ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE

## PUBLICS CIBLES

Assistants familiaux et travailleurs sociaux en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)

## ENJEUX

Réalisée en mars 2023, une identification des besoins des assistants familiaux et établissements d'hébergement du département sur l'utilisation du numérique par les jeunes de l'ASE montre que ces jeunes, particulièrement vulnérables, nécessitent un accompagnement renforcé dans leur utilisation d'internet et des réseaux sociaux : sécurité personnelle dans la pratique de réseaux, prévention du cyber harcèlement et du michetonnage, exposition aux contenus violents, prévention de la désinformation.

## ACTIONS

- Former les acteurs de la protection de l'enfance
- Assurer un suivi des actions de formation et collectives
- Évaluer l'impact sur l'utilisation du numérique par les enfants et adolescents
- Organiser des actions communes avec les Promeneurs du Net
- Partager les informations

## MODE OPERATOIRE

- Exploitation des retours des questionnaires lancés auprès des assistants familiaux et des établissements ASE et restitution auprès des acteurs concernés
- Accompagnement des ASFAM dans l'utilisation du matériel informatique mis à disposition par le CD74 à compter de septembre 2023
- Campagne de sensibilisation et formation chez les assistants familiaux et dans les établissements
- Expérimentation et modélisation d'actions collectives et interactives basées sur le développement des compétences psycho-sociales en ligne, le renforcement de l'esprit critique des usagers

## ECHEANCIER

- Juin 2024 Sélection du prestataire de formation et Développement des modules
- Septembre 2024 Début des actions de formation
- Septembre 2025 Mesure d'impact

## MOYENS

- 16 000 €

## PILOTAGE / PARTENAIRES

DEF / DT

Établissements et services en protection de l'enfance

# 11 / UN PLAN AU PLUS PRÈS DES USAGERS DES TERRITOIRES

## 11-1 FAIRE DES PMS DES MAILLONS DE PROXIMITÉ DANS LE PARCOURS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

### PUBLICS CIBLES

Publics des pôles médico sociaux, de la maison de l'insertion et de l'emploi du Genevois

### ENJEUX

Informers, orienter, accueillir les usagers dans leurs parcours d'inclusion numérique.

S'appuyer sur une trentaine de point d'accueil de proximité.

Le PMS aura pour rôle soit d'accompagner, soit d'orienter vers l'offre d'accompagnement la plus adaptée en fonction des besoins de l'utilisateur et des acteurs du territoire.

### ACTIONS

- Identifier les acteurs locaux
- Clarifier les périmètres d'intervention de chacun
- Organiser le transfert accompagné vers ces acteurs
- Animer des comités locaux d'inclusion numérique
- Organiser des actions communes
- Partager les informations
- Créer les conditions matérielles nécessaires pour pouvoir accueillir des usagers dans des démarches numériques du quotidien.
- Faire évoluer les outils des travailleurs sociaux itinérants
- Mettre en place des permanences de Conseiller Numérique
- Former les agents et les accompagner en continu sur les outils et procédures.
- S'appuyer sur les Espaces France-Service et les conseillers numériques des territoires.

### MODE OPERATOIRE

- Délimiter le périmètre d'intervention partagé PMS / Espaces France Service
- Faire évoluer les réseaux numériques des PMS
- Identifier les PMS sans permanence numérique et proposer des solutions
- Organiser des comités locaux d'inclusion numérique (cf. fiche gouvernance)

### ECHEANCIER

- 2023 Mise en place de permanences numériques dans les PMS et la MIE
- 2024 Mise en place des comités locaux d'inclusion numérique
- 2025 Modernisation des réseaux numériques des PMS

### MOYENS

- Moyens constants

### PILOTAGE / PARTENAIRES

DTN / DSI / DRH/ DT/ DB

# 11-2 ACCOMPAGNER LES PRATIQUES NUMÉRIQUES EN PAYS DE SAVOIE PAR LE BIAIS DES BIBLIOTHÈQUES

## PUBLICS CIBLES

Grand public, en direct et via les bibliothèques

Publics en situation de handicap, en direct via les bibliothèques

Publics collégiens, en direct et via les bibliothèques

## ENJEUX

La lecture partout et pour tous

Offrir des ressources et matériels numériques accessibles, diversifiés et de qualité par l'intermédiaire des bibliothèques

Promouvoir et faciliter les pratiques culturelles et informationnelles, physiques et numériques, auprès des publics et territoires qui en sont éloignés

Développer et soutenir l'adoption de pratiques numériques professionnelles dans les bibliothèques des Pays de Savoie

## ACTIONS

- Poursuivre le déploiement du dispositif Bibliothèques Daisyrables qui vise à rendre la lecture accessible aux publics empêchés.
- Poursuivre le soutien au développement numérique des bibliothèques
- Poursuivre et renforcer l'offre de formations liées au numérique proposée aux bibliothèques.
- Mettre à disposition une offre e-medi@s enrichie de nouvelles ressources et ouverte à tous les habitants des Pays de Savoie
- Refondre les services en ligne de Savoie-biblio au regard de la fluidité du parcours utilisateur
- Mettre à disposition de l'ensemble des collégiens un portail de ressources numériques dédié
- Intégrer à l'offre e-medi@s un accès à des collections numériques adaptées aux publics en situation de handicap (déficience visuelle, surdité, troubles DYS)
- Élargir le réseau e-medi@s à de nouvelles bibliothèques, et animer cette communauté de professionnels.
- Créer une offre de prêt de matériels numériques auprès des bibliothèques.
- Identifier les structures intéressées par la mise en place d'ateliers numériques à destination des publics.

## ECHEANCIER

- Ouverture du nouveau service e-medi@s : juin 2023
- Ouverture du portail collégien : septembre 2023
- Mise en circulation des premières malles de matériel numérique : été 2023
- Élargissement du réseau des bibliothèques Daisyrables : automne 2023
- Élargissement du réseau des bibliothèques e-medi@s : automne 2023
- Refonte complète du portail de Savoie-biblio : 2024
- Déploiement de la bibliothèque itinérante : 2025

## MOYENS

- Budget annuel de la DLP pour 2023 : 2M €
- Projets inscrits au titre de la labellisation Bibliothèque numérique de Référence 2022-2026 auprès du ministère de la Culture
- Enveloppe BNR 2022-2026 : 1M€ TTC, (50 % par le ministère de la Culture)

## PILOTAGE / PARTENAIRES

Direction de la lecture publique (Savoie-biblio)

Service Publics et Formation / Service Numérique et Évaluation

## 11-3 S'APPUYER SUR LE RÉSEAU DES COLLÈGES PUBLICS

### PUBLICS CIBLES

- Collégiens et leurs parents
- Communauté éducative au sens large
- Acteurs de proximité

### ENJEUX

- Faciliter l'accès aux outils numériques des collégiens et de leurs familles.
- Accompagner la communauté éducative dans sa montée en compétences numériques.
- Faire des collèges des tiers lieux numériques éducatifs en ouvrant les locaux numériques aux acteurs de proximité (en dehors des heures collèges).

### ACTIONS

- Création d'un portail et d'un guichet unique Départemental Inclusion du Numérique
- Communiquer sur l'Environnement Numérique de Travail du Département
- Proposer au Chef d'établissement de relayer la communication sur ENT des Collèges
- S'appuyer sur le réseau des assistantes sociales Éducation Nationale pour aiguiller le public vers les services du Département
- Mettre à disposition un PC Parents d'élève dans le collège
- Pour les futurs collèges – prévoir un accès spécifique à des salles multimédias et/ou mises en place de charriots mobiles.
- Prévoir un réseau informatique hors EN/CD ou construire un annuaire pour les externes.

### MODE OPERATOIRE

- Accueillir du public dans un établissement ouvert
- Obtenir l'accord du Chef d'établissement;
- Identifier et donner l'accès au public sur un Système Informatique sécurisé et sensible
- Faire respecter les recommandations CNIL et RGPD
- Donner accès aux moyens d'impressions (gestion des consommables, des droits)
- Pendant la fermeture des collèges (Gestion des clés, de l'alarme)
- Pendant la fermeture des collèges (Gestion de la consommation d'énergie)

### ECHEANCIER

- En fonction du calendrier de livraison des nouveaux collèges.

### MOYENS

- Estimation 50 000 € par collège pour permettre l'accès sécurisés à la salle multimédia. Huit collèges identifiés pour adapter le référentiel bâtiementaire des collèges.

### PILOTAGE / PARTENAIRES

Direction des Bâtiments / DEJ

# 11-4 PÉRENNISATION DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES (CNFS)

## PUBLICS CIBLES

Acteurs locaux réorientant vers des accompagnements à l'inclusion numérique

## ENJEUX

Pallier le désengagement financier partiel de l'État pour les seuls conseillers numériques du Département (évoluant de 55 k € sur deux ans à 42,5 k € sur trois ans).

## ACTIONS

- Cibler les territoires non pourvus ou en risque de « perte » de CNFS
- Coordonner l'action des conseillers numériques sur le territoire.
- Inscrire ce niveau d'intervention sur le long terme

## MODE OPÉRATOIRE

- Pérenniser les conseillers numériques recrutés par le Département.
- Répertoire avec l'État les autres postes menacés.

## ECHÉANCIER

- Juillet 2023 Pérenniser les conseillers numériques recrutés par le Département.
- 2024 Mise en place des comités locaux d'inclusion numérique.

## MOYENS

Moyens constants.

## PILOTAGE PARTENAIRES

DIEH / DTN/

## 12/ ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

Les crédits annuels déjà mobilisés relatifs à l'inclusion numérique sont estimés à 900 000 € en fonctionnement incluant le soutien aux Espaces France-Services, les 4 postes de conseillers numériques du Département ainsi que le soutien aux associations de proximité.

Le déploiement du plan inclusion numérique 74 va engendrer la valorisation de près de 100 000 € par an au titre du fonctionnement de nouvelles actions. **Pour autant ces actions n'engendreront pas de coûts financiers supplémentaires pour la collectivité départementale.** En effet les coûts relatifs au fonctionnement des actions du plan inclusion numérique sont d'ores et déjà intégrés aux budgets correspondants au travers des dispositifs de droit commun.

Les crédits déjà mobilisés au titre du BP2023 en investissements sont, quant à eux, évalués à plus de 2.5 M € notamment en lien avec l'investissement dans les collèges et dans les bibliothèques. **Les dépenses d'investissement liées au plan inclusion numérique n'engendreront pas de demandes de crédits supplémentaires.**

| Performance de la Gouvernance  | Budget constant (droit commun) | Surcoût annuel Fonctionnement | Surcoût Investissement (2023-2027) |
|--|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Organiser la gouvernance   | X                              | + AMI état                    |                                    |
| Identifier les acteurs   | X                              |                               |                                    |
| Pérenniser les conseillers numériques                                |                                | 44 000 <sup>1</sup>           |                                    |
| Complémentarité du réseau associatif                                 | X                              |                               |                                    |
| Création d'une filière numérique inclusive et solidaire              |                                | 30 000 <sup>2</sup>           | 30 000                             |
| Soutien à l'innovation sociale et numérique                          |                                |                               | 150 000 <sup>3</sup>               |
| <b>Publics</b>   |                                |                               |                                    |
| Promouvoir les pratiques culturelles numériques des enfants de l'ASE |                                | 7 800                         |                                    |
| Inclusion numérique et handicap                                      | X                              |                               |                                    |
| Culture numérique et handicap  | X                              |                               |                                    |
| Chemins de la culture. Éducation aux médias et à l'information       | X                              |                               |                                    |
| Accompagner les publics en insertion                                 | X                              |                               |                                    |
| Accompagner les séniors  | X                              |                               |                                    |
| Accompagner les agents du Département                                |                                | AMI état                      |                                    |
| Former les professionnels de l'ASE                                   |                                | 16 000                        |                                    |
| <b>Proximité</b>   |                                |                               |                                    |
| Faire des PMS des maillons de proximité                              | X                              |                               |                                    |
| Pratiques numériques en bibliothèques                                | X                              |                               |                                    |
| S'appuyer sur le réseau des collègues                                |                                |                               | 400 000 <sup>4</sup>               |
| <b>Total budgétaire prévisionnel</b>                                 |                                | 98 000 / an                   | 580 000                            |

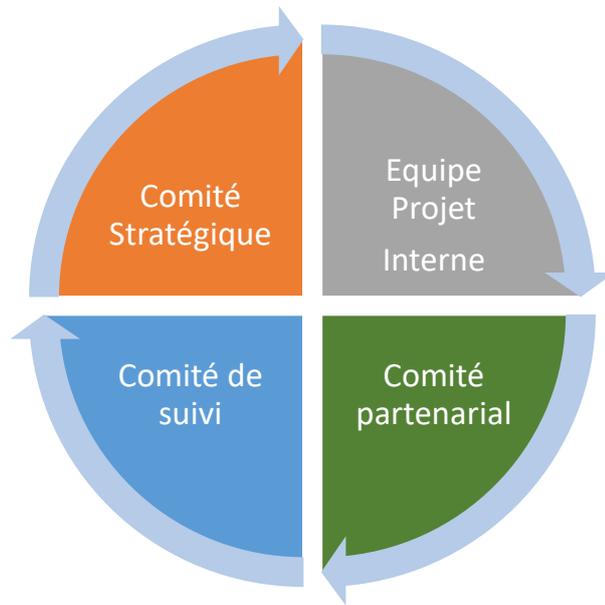
<sup>1</sup> Surcoût annuel maximum à compter de 2024

<sup>2</sup> Surcoût annuel à compter de 2025

<sup>3</sup> Surcoût annuel de 50 000 € à compter de 2025

<sup>4</sup> Pour 8 collègues, au fil de l'eau en fonction de la livraison.

## 13/ GOUVERNANCE



**Comité Stratégique** qui fixe les orientations du plan départemental d'inclusion numérique présidé par Monsieur TARDY, Vice-Président au Numérique  
Madame BEURRIER Vice-Présidente à l'enfance, à la famille et à l'insertion  
Madame GAY, Présidente de la 1<sup>re</sup> commission enfance, famille, insertion  
Madame LEI, Présidente de la 2<sup>ème</sup> commission autonomie, logement, habitat  
Monsieur MAS, Vice-Président à la jeunesse, à l'éducation et à la politique de la ville  
Madame BOUCHET, Vice-Présidente à l'autonomie et au logement  
Madame DULIEGE, Conseillère déléguée à la ruralité

**Équipe projet interne** constitué d'une vingtaine de techniciens représentant 18 directions différentes, qui traduit les orientations en propositions opérationnelles et qui en assure la mise en œuvre.

Direction Culture et Patrimoine  
Savoie Biblio  
Direction Éducation Jeunesse  
Direction de la Transformation et de l'Innovation  
Direction Autonomie  
Direction Enfance Famille  
Directions Territoriale Arve Faucigny Mont-Blanc  
Direction Territoriale du Genevois  
Direction Territoriale du Bassin Annécien  
Direction Territoriale du Chablais  
Direction Transformation Numérique  
Direction Développement Durable  
Direction des Systèmes d'Information  
Direction des Ressources Humaines  
Direction des Bâtiments  
Direction des Archives  
Direction de la Communication  
Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

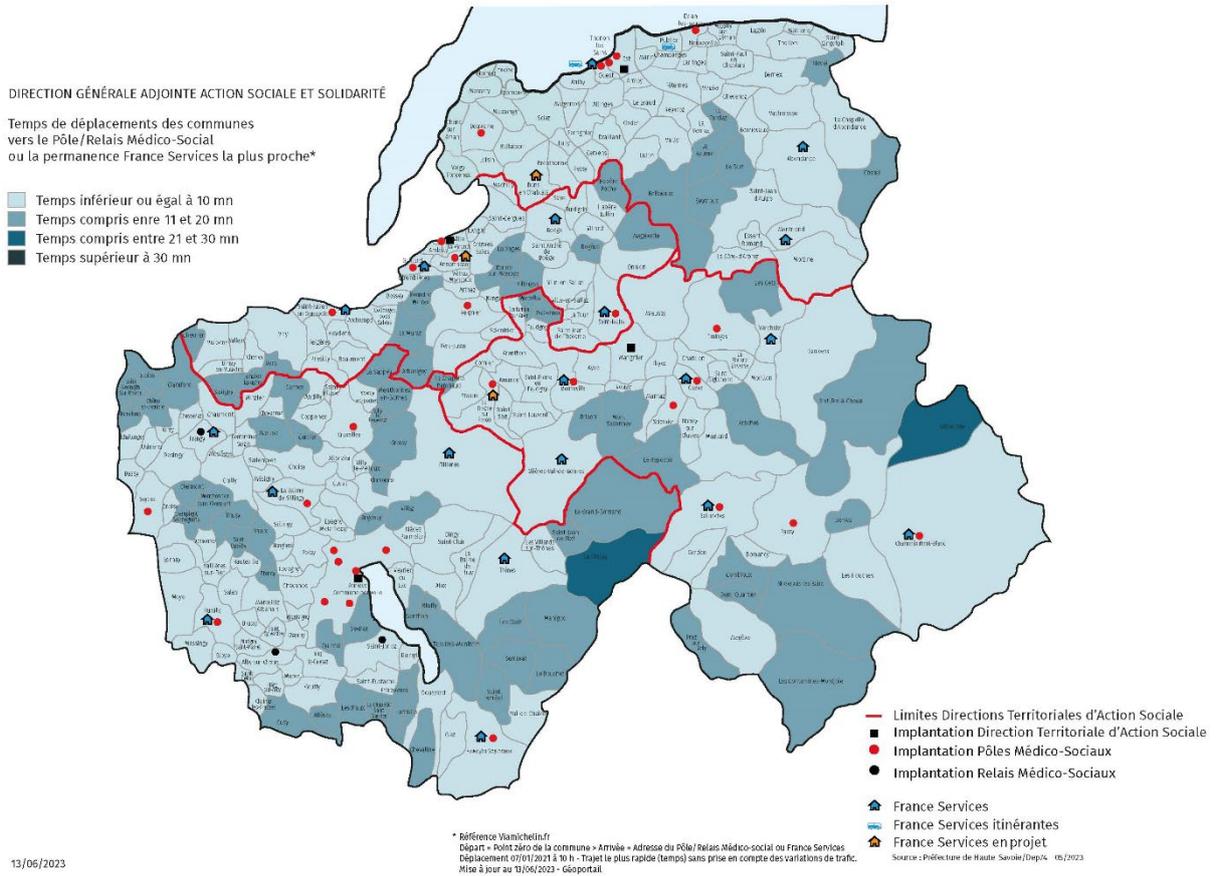
**Comité partenarial** associé à l'élaboration du plan d'inclusion numérique 74 qui pourra s'inscrire dans la dynamique du Plan d'Inclusion Numérique et participer à sa déclinaison opérationnelle pour tout ou partie.

Préfecture  
CAF 74  
Grand Annecy  
Ville d'Annecy  
Annemasse agglo  
Thonon agglo  
Coopérative Nationale des acteurs de la Médiation Numérique, la Mednum

**Un comité de suivi** chargé de rendre compte des avancées du plan d'inclusion numérique et d'animer la dynamique liée. Il est composé des membres du Comité stratégique et du Directeur de la DIEH, de la Cheffe de Service SISE et du chargé de projet Inclusion Numérique.

## CARTE DES ESPACES FRANCE SERVICES

En fin de 1<sup>er</sup> semestre 2023, le Département de la Haute-Savoie soutient le fonctionnement de 17 Espaces France Services à hauteur de 35 000 € chacun, outre l'accompagnement aux dépenses d'investissement.



# CARTE DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

30 postes de Conseillers Numériques ont été attribués par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires sur le département.

Au 1er septembre 2023, 17 conseillers sont encore en poste. Les 4 conseillers numériques du Département (en vert) interviennent en mobilité sur l'ensemble du territoire couvert par leur direction territoriale.



# 15/ LIVRABLES OPÉRATIONNELS

## PERFORMANCE DE LA GOUVERNANCE

- Créer une instance de gouvernance dédiée à l'inclusion numérique, regroupant les différents acteurs (collectivités locales, associations, entreprises, etc.)
- Élaborer une stratégie de développement de l'inclusion numérique à l'échelle départementale, en cohérence avec les orientations nationales.
- Renforcer la complémentarité des interventions du secteur associatif soutenu par le Département avec le plan d'inclusion numérique
- Mettre en place des rencontres régulières entre les acteurs de l'inclusion numérique pour échanger sur les bonnes pratiques et partager les expériences.
- Mettre en place des comités locaux d'inclusion numérique.
- Encourager l'innovation sociale et numérique

## PUBLICS

- Concevoir un kit d'urgence numérique contenant des outils et des conseils pratiques pour faire face à des situations d'urgence numérique (perte de données, panne informatique, etc.)
- Distribuer ce kit aux populations les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, etc.) pour les aider à résoudre rapidement les problèmes liés à l'utilisation des outils numériques.
- Sécuriser les Agents du Département dans les activités où ils agissent à la place de l'utilisateur en élaborant un protocole d'intervention complémentaire à Aidants Connect.
- Définir les compétences numériques essentielles pour chaque public (enfants, seniors, personnes en situation de handicap, etc.)
- Créer un référentiel de compétences numériques socles, accessible en ligne et en version papier, qui permettra à chacun de s'autoévaluer et de connaître les compétences numériques qu'il doit acquérir pour être autonome dans l'utilisation des outils numériques.
- Organiser des ateliers de formation en petits groupes, adaptés aux différents publics, pour les aider à monter en compétence dans l'utilisation des outils numériques.
- Mettre en place un programme de formation continue pour permettre aux participants de s'approprier les nouvelles technologies et les nouveaux usages numériques.
- Proposer des rendez-vous individuels avec des professionnels de l'inclusion numérique pour accompagner les personnes dans leur apprentissage des outils numériques.
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de la culture numérique pour leur vie quotidienne et professionnelle.
- Accompagner les publics cibles du Département dans des actions de sensibilisation, de découverte et de pratiques culturelles numériques

## PROXIMITÉ

- Organiser des permanences d'accompagnement numérique dans les lieux de proximité (bibliothèques, centres sociaux, France Services) pour faciliter l'accès à l'information et aux ressources numériques.
- Favoriser l'accès à la culture numérique en organisant des événements (conférences, ateliers, expositions, etc.) pour permettre aux citoyens de découvrir les nouvelles technologies et les nouveaux usages numériques.
- Renforcer les synergies entre les espaces France-Service, les conseillers numériques et les pôles médico sociaux.
- Mettre à disposition des acteurs de l'inclusion numérique des outils pédagogiques et des ressources documentaires adaptées aux différents publics.

- Organiser une filière numérique inclusive et solidaire visant à doter les publics cibles en équipement reconditionnés.
- Accompagner, sensibiliser, former les professionnels aux différents enjeux liés à l'inclusion numérique.
- Créer les conditions d'ouverture des espaces multimédias des collèges à construire à la communauté éducative et aux acteurs de proximité pour en faire des Tiers-Lieux d'Inclusion Numérique.

## 16/ CRITÈRES DE SUIVI ET D'IMPACT

- Mise en place d'un comité départemental inclusion numérique
- Nombre de partenaires impliqués dans le comité départemental
- Nombre de comité locaux inclusion numérique mis en place
- Nombre de partenaires impliqués dans les gouvernances locales
- Nombre d'associations labélisées dans le cadre du plan départemental d'inclusion numérique
- Nombre de projets d'innovation sociale et numérique soumis
- Nombre de projet d'innovation sociale et numérique soutenus
- Nombre de personnes formées aux compétences numériques socles, par typologie de publics.
- Taux de participation aux ateliers de montée en compétence.
- Taux de satisfaction des participants aux ateliers de montée en compétence.
- Nombre de rendez-vous individuels proposés.
- Taux de satisfaction des utilisateurs ayant bénéficié de rendez-vous individuels.
- Nombre d'événements et d'activités de sensibilisation à la culture numérique.
- Nombre d'utilisateurs ayant bénéficié du kit d'urgence numérique.
- Taux de satisfaction des utilisateurs ayant bénéficié du kit d'urgence numérique.
- Taux de satisfaction des agents ayant prescrit le kit d'urgence numérique.
- Nombre de bibliothèques ou médiathèques ayant développé des ateliers numériques. Nature des ateliers développés.
- Nombre de collèges ayant mutualisé leurs espaces multimédias. Nombre de bénéficiaires.
- Nombre de territoires offrant une complétude de moyens d'intervention.
- Taux de satisfaction des acteurs de l'inclusion numérique.



